

Actes de la journée d'automne 2017

Quatuor en démocratie majeure

Le travail social à l'articulation entre population, mouvements citoyens et collectivités publiques

III. Le programme cantonal fribourgeois : « Communes sympas – Gemeinsam in der gemeinde » De la prévention de la violence à la promotion de la qualité de vie

Michel Favre, responsable du service d'animation socioculturelle
de la Commune de Marly

Jeudi 23 novembre 2017
Lausanne, Musée Olympique

COMMUNES *sympas* *gemeinsam* IN DER GEMEINDE

Un programme cantonal fribourgeois participatif

1. Situation initiale

Le 29 octobre 2009, le projet fribourgeois « Marly sympa » a obtenu une reconnaissance au niveau national en se voyant décerner le Prix de l'intégration par la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM). Cette initiative a su convaincre par une approche sociétale globale, multi-générationnelle et pluriculturelle, par son caractère novateur et participatif, son ancrage local et des activités concrètes avec des résultats visibles.

Le point de départ de ce projet est constitué par un questionnement de la commune de Marly quant à des actes de violence et de vandalisme, qui rendaient la cohabitation difficile. En 2003, le groupe de travail « Marly sympa » a élaboré, à l'attention du Conseil communal, un rapport proposant des activités diverses pour trouver des solutions applicables, afin de répondre à ce défi. Une des mesures proposées était la formation d'agents « Marly sympa », dans l'optique de favoriser, dans la vie quotidienne, la participation active à la société (« participation citoyenne »), le dialogue entre ses divers segments (suisses – étrangers ; jeunes – adultes, etc.), la qualité de vie et l'intégration locale.

L'Etrier, institution établie à Marly, a été mandatée pour la mise sur pied de la formation ad hoc, composée d'une partie théorique et d'une partie pratique. Elle vise à donner aux participant-e-s des notions élémentaires sur les possibles stratégies à adopter lors de situations difficiles, voire conflictuelles, dans la vie de tous les jours. A formation conclue, les participant-e-s obtiennent un diplôme d'agents « Marly sympa ». A ce jour, 140 personnes ont pu bénéficier de cette formation. Une séance annuelle est organisée, en guise d'échange d'expérience et d'information à l'attention du Conseil communal.

Dans sa politique d'intégration, le canton de Fribourg souligne l'importance d'effectuer un travail de proximité, en étroite collaboration avec les acteurs concernés - émanant du monde politique et de la société civile - et en directe connexion avec le contexte local. Si l'intégration est perçue comme processus réciproque, elle est également liée aux possibilités de participation active à la réalisation d'un projet octroyées aux cercles directement concernés par les mesures proposées. Cette démarche permet notamment de promouvoir l'égalité des chances, ainsi que la notion de citoyenneté au sens large du terme, qui implique la participation aux processus sociétaux.

Eu égard aux succès récoltés par « Marly sympa », tant en termes pratiques que scientifiques (*la démarche a été introduite dans la réflexion d'organismes tels que la Haute Ecole fribourgeoise de travail social ; l'IDHEAP ; Promotion Santé Suisse, etc.*), de son caractère novateur et participatif, de sa transférabilité et de la possibilité de le greffer à des structures existantes, le Bureau de l'intégration des migrant-e-s (ci après : Bureau de l'intégration) a proposé de l'étendre à cinq autres communes fribourgeoises de 2010-2011, qui sont devenues, à leur tour, des « Communes sympas » (*titre du projet*).

Afin de tenir dûment compte de la réalité bilingue du canton, les modules de formation seront développés en français et en allemand.

En 2017, 8 communes (5 romandes et 3 alémaniques) font actuellement partie du projet.

2. Objectifs

Les objectifs généraux du projet « Communes sympas » se résument en 3 mots-clés :

- Participation citoyenne
- Promotion de l'égalité des chances
- Amélioration de la qualité de vie au niveau local

3. Activités

Activités	Objectif (s)
Formation d' « Agents sympas » et application des compétences acquises	Amélioration de la qualité de vie au niveau local ; augmentation de la participation citoyenne active ; « visibilisation » de tous les segments de la société; promotion de l'égalité des chances
Mise en place de réseaux d'échange entre « Agents sympas », Conseils communaux et organes cantonaux (groupe de pilotage, groupe de travail, groupes locaux, journée de réflexion)	Prise de conscience des politiques et des structures administratives quant aux besoins d'une société civile hétérogène ; promotion de l'échange d'expériences et d'opinions (fonction d'interface des « Agents sympas ») ; promotion de l'égalité des chances ; valorisation et ancrage des ressources locales
Mise sur pied de projets au sein de la commune	Sous l'impulsion des Agent-e-s eux-mêmes, du coordinateur local ou de la commission, différents projets, en fonction des demandes en présence voient le jour
Journée d'échange entre « Communes sympas »	Promotion de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, notamment entre communes francophones et germanophones ; valorisation et diffusion des initiatives à succès

Adéquation entre théorie et pratique	Enonciation de bonnes pratiques transférables à d'autres réalités (= transfert de savoir ; acquis pour le travail de l'intégration en général)
--------------------------------------	--

4. Organisation du projet

Afin d'utiliser au mieux les ressources à disposition, le Bureau de l'intégration assume la coordination globale du projet et en est, de ce fait, l'organe responsable. Toutefois, pour garantir un impact durable des mesures mises en place, un ancrage local (au sein des structures communales = groupes locaux) s'avère inéluctable. La coordination spécifiquement liée à l'organisation des formations d'« Agents sympas » est gérée par l'institution « L'Etrier ». Une collaboration régulière existe avec la Haute Ecole fribourgeoise de travail social, qui a d'ores et déjà pu récolter des expériences fructueuses dans le cadre de son évaluation du projet « Marly sympa ». Concrètement, l'organisation du projet se présente comme suit :

Un groupe de pilotage, réunissant des représentants du Bureau de l'intégration et de l'Etrier, se charge de la dimension stratégique et décisionnelle, ainsi que de la coordination des mesures réalisées dans le cadre du projet « Communes sympas ». Afin d'assurer l'ancrage local et le soutien nécessaire aux responsables de projet, chaque commune met sur pied un groupe local, en général sous la forme d'une commission communale. Chaque commune nomme un-e coordinateur-trice local-e qui devient ainsi le référent communal pour les Agent-e-s ayant suivi la formation.

Groupes-cibles :

Les institutions étatiques : « Communes sympas » prévoit d'atteindre des publics divers, représentant des niveaux distincts. A l'échelle institutionnelle, le projet permet la consolidation de la collaboration entre le Bureau de l'intégration et les communes concernées ainsi qu'entre les communes mêmes. Les notions de proximité (ancrage dans les structures communales) et de participation (formation « Agents sympas ») régissant le projet sont valorisées et transposées à d'autres contextes. En outre, la mise sur pied de ce projet sert à sensibiliser les structures administratives quant aux besoins de tous les habitants et habitantes, notamment des migrant-e-s.

La société civile : Ce projet ne veut pas uniquement atteindre et sensibiliser les communes en tant qu'entités politiques et administratives, mais également leurs habitant-e-s et, de ce fait, la société civile. Ainsi, « Communes sympas » est ouvert et inclut toute personne, indépendamment de son origine et statut socioculturel et l'incite à prendre activement part à la vie locale.

5. Effet(s) et durabilité (impact)

Pour la formulation d'hypothèses quant aux effets (sur la longue durée) du projet, nous nous sommes basés sur les groupes-cibles mentionnés ci-dessus :

Institutions étatiques	Effets : la collaboration entre canton et communes est consolidée ; des échanges de bonnes pratiques et la mise en réseau ont lieu et influencent les structures existantes ; les institutions sont sensibilisées quant aux besoins d'une société hétérogène, qui est perçue en tant que richesse ; les succès récoltés sont valorisés ; le travail de proximité et de participation, particulièrement approprié à la réalité fribourgeoise, peut être transposé à d'autres contextes (des modèles de formation « Agents sympas » sont disponibles en français et allemand !) ; le fait d'ancrer le projet dans les structures locales existantes augmente sa durabilité
Société civile	Effets : le mieux vivre ensemble est favorisé par des outils pragmatiques, utilisables dans la réalité de tous les jours ; les habitant-e-s ont la possibilité et les compétences de participer pleinement aux divers domaines de la société (notion de citoyenneté active) ; une identité « collective » locale, basée sur la diversité et la collaboration, est constituée ; la tolérance est thématifiée et « expérimentée » au quotidien ; les habitant-e-s se sentent partie intégrante et partenaires actifs de la commune (ont l'impression de pouvoir agir !) ; des possibles craintes face aux autorités communales sont contrastées ; une culture du dialogue est instaurée, également entre la réalité francophone et germanophone du canton.

6. Caractère modèle

« Communes sympas », basé sur « Marly sympa », est un projet dont le cadre peut être repris par d'autres localités, tout en tenant compte et en respectant le contexte local spécifique. Ses caractéristiques particulièrement intéressantes et novatrices sont :

- l'intégration passe par la promotion de la citoyenneté au sens large du terme (participation active aux différents domaines de la société) : le projet propose des mesures concrètes pour répondre à ce constat ;
- le projet se fonde sur une approche sociétale globale, tant en termes de contenu (« Agents sympas » : actifs dans leur quotidien), que de public-cible (segments hétérogènes visés) ;
- la commune - entité institutionnelle/administrative et société civile - est directement et activement impliquée dans la réalisation du projet : la promotion du mieux vivre ensemble est l'affaire de toutes et tous !
- une collaboration active entre les habitant-e-s d'une commune contribue à établir une « identité collective » qui respecte la diversité sociétale ;
- le projet reconnaît et utilise les potentialités d'une société hétérogène qu'il considère comme une richesse et non pas comme une entrave en vue d'une bonne cohabitation au niveau local (pas s'arrêter à des « problèmes », mais proposer des « solutions pragmatiques ») ;
- approche « bottom-up » : le projet trouve son point de départ dans les besoins spécifiques d'une commune ;
- par le biais d'une formation continue, les « Agents sympas » obtiennent des outils pouvant être utilisés dans le quotidien (= transfert de la théorie à la pratique) : ils sont groupe-cible, mais également acteurs impliqués dans la réalisation du projet ;
- les structures institutionnelles sont sensibilisées aux besoins d'une société hétérogène.

Les communes intéressées à réaliser le projet s'engagent, formellement, à participer aux plateformes permettant le partage d'expériences et de savoirs (groupe de pilotage, groupe de travail, journée). En outre, elles mettent à disposition des responsables de projet une structure de soutien (« groupe local ») favorisant l'ancrage dans le contexte local.

Plus d'informations, visitez le site du projet: <http://www.communes-sympas.ch>